



## PRÉCONISATIONS DE GESTION

# POUR LES CHOUETTES FORESTIÈRES MENACÉES



- Cette fiche de recommandations fait partie d'un outil de mise en œuvre du Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB), visant à aider à la prise en compte dans la gestion forestière des espèces animales et végétales emblématiques et menacées. Elle est issue d'un travail partenarial entre forestiers et naturalistes.
- Cette fiche n'a pas de caractère réglementaire et n'est pas imposée dans les documents de gestion durable, mais relève d'une boîte à outils dans laquelle les forestiers qui souhaitent s'investir davantage pour la protection de la biodiversité pourront trouver des mesures concrètes à mettre en œuvre, lorsqu'ils sont en présence de l'une de ces espèces.
- Cette fiche ne conditionne pas l'accès à des aides publiques de gestion durable de la forêt. Certains objectifs pourront être atteints à court terme, d'autres nécessiteront une longue évolution dans la gestion.

L'ensemble de l'outil et de son fonctionnement est présenté à la page internet :

http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/forestiers-engages-pour-la-biodiversite-des-outils-al8616.html. All of the state of

Espèce	Statut liste rouge Rhône-Alpes	Statut liste rouge Auvergne
Chevêchette d'Europe*	Vulnérable	En danger
Chouette de Tengmalm*	Vulnérable	En danger

\* Espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement





#### Échelle de prise en compte

- Parcelle Massif forestier Trame verte
- départementale

## ÉCOLOGIE / HABITAT

La Chevêchette d'Europe est connue pour fréquenter les forêts d'altitude. Sa répartition y est morcelée et sa présence est liée à la forêt mixte, semblable à celle des paysages répandus au cours de la dernière glaciation. Ces forêts sont généralement des hêtraies-sapinières ou des pessières, relativement âgées, toujours parsemées de clairières et peu exploitées.

La Chouette de Tengmalm n'est pas strictement montagnarde. Elle est inféodée le plus souvent aux forêts mâtures de résineux (sapins, pins à crochets, épicéas, ...) et également dans les forêts mixtes. La présence de la Chouette de Tengmalm est souvent liée à celle du Pic noir car les loges forées par ce dernier constituent ses cavités préférées pour se reproduire.

Pour ces deux espèces, les massifs doivent être ponctués de clairières avec un sous-bois pas trop dense et une bonne proportion de sols dégagés afin qu'elle puisse chasser ses proies favorites : Mulots et Campagnols.



# PRÉCONISATIONS DE GESTION

ACTEURS CONCERNÉS			
	Entreprise de travaux forestiers	Gestionnaire forestier	Administration
Diversifier les types de peuplements avec une hétérogénéité de stades de développement, de structures et d'essences	Précautions de chantier : Suivre les consignes de martelage.	Document de gestion durable : Objectif de gestion à intégrer. Martelage ou tournées : Mise en place de consignes en adéquation avec les objectifs de diversité d'essences et de structures.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.
Maintenir un maximum d'arbres « bio »* : de 5/ha au minimum jusqu'à un optimum 10/ha ou plus) et en marquer progressivement une partie (2 ou 3 /ha) qui seront réservés hors exploitation  * arbre porteur de dendro- microhabitats (cavités, écorces décollées, fentes,), arbre de gros diamètre présentant des signes de sénescence,	Précautions de chantier:  Suivre les consignes de martelage et respecter les arbres bio marqués.  Éviter de couper des tiges non désignées par le gestionnaire pour « faire propre ».  Au cours des travaux dans les jeunes peuplements, ne pas éliminer systématiquement tous les arbres mal conformés et conserver des sujets des essences secondaires.	Document de gestion durable: Éléments particuliers à identifier et objectif de « stock » d'arbre bio à intégrer.  Martelage ou tournées: Identification et marquage sur le terrain lors des martelages. Suivi quantitatif pour ajustement des consignes d'un martelage sur l'autre. Des arbres de mauvaise qualité mais potentiellement intéressants au titre de la biodiversité peuvent être marqués dès le stade des jeunes peuplements, au titre des arbres « bio ». Des consignes d'éclaircie peuvent aussi être passées pour ne pas éliminer systématiquement les sujets d'essences secondaires, ou les individus mal conformés	Document de gestion durable: Porter-à-connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.
Créer des îlots de vieux bois, notamment de sénescence	Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées.	Document de gestion durable : Objectif à intégrer. Martelage ou tournées : Identification et marquage des îlots sur le terrain. Contrats et clauses avec les entreprises de travaux forestiers : Prescriptions de respect des zonages à intégrer.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.
Maintenir des clairières intraforestières	Précautions de chantier : Respecter les emprises délimitées et les consignes de martelage.	Document de gestion durable : Éléments particuliers à identifier et objectif à intégrer. Martelage ou tournées : Identification et marquage sur le terrain lors des martelages.	Document de gestion durable : Porter-à- connaissance de la présence des espèces et des actions favorables pouvant être mises en œuvre, si pas de prise en compte dans le document présenté.
Maintenir la continuité entre les grands massifs forestiers			Planification: Porter-à-connaissance de cette thématique pour les projets de territoire (PLUI). Autorisations de défrichement: Prise en compte pour décision d'autorisation ou pas.



### CONTACTS ET PLUS D'INFORMATIONS

Pour plus d'information sur les espèces, leur répartition ou des actions de gestion à réaliser, vous pouvez consulter et contacter : <a href="http://rapaces.lpo.fr/chevechette-tengmalm">http://rapaces.lpo.fr/chevechette-tengmalm</a>

En Auvergne-Rhône-Alpes LPO Auvergne-Rhône-Alpes Baptiste Doutau | <u>baptiste.doutau@lpo.fr</u>

